

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 47 (2020)
Heft: 1

Artikel: Une coopération au développement recentrée sur la Suisse
Autor: Peter, Theodora
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1032943>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aujourd'hui, la Suisse aide les pays les plus pauvres à s'adapter au changement climatique. Sur la photo: un puits servant à récolter de l'eau de pluie en Éthiopie, dans la région de Wag-Hemra.
Photo Patrick Rohr, Helvetas



Une coopération au développement recentrée sur la Suisse

Ces prochaines années, la Suisse entend axer davantage son aide internationale sur ses propres intérêts politiques et économiques. Les œuvres d'entraide craignent des coupes dans les fonds publics dédiés à la lutte contre la pauvreté.

THEODORA PETER

Voilà bientôt 60 ans que la Suisse s'engage dans l'aide au développement. Ce qui a débuté par la construction de ponts suspendus au Népal s'est transformé, au fil du temps, en une politique globale visant une amélioration des conditions de vie des populations dans les pays en voie de développement. Depuis, des millions d'individus bénéficient de programmes de formation et de santé en Afrique, en Asie et en Amérique latine. En tant qu'État neutre, la Suisse s'est aussi distinguée dans la promotion de la paix et de l'état de droit. L'objectif suprême de la coopération internationale au développement reste cependant la lutte contre la pauvreté. Dans l'«Agenda 2030» adopté par les Nations unies, elle est pour la première fois reliée au développement durable et

possède une dimension économique, sociale et écologique. Des mesures pour la protection du climat en font partie.

Les pays en voie de développement, ces futurs marchés

En Suisse, le Conseil fédéral définit tous les quatre ans sa stratégie de coopération internationale. Pour la période 2021–2024, il souhaite fixer de nouvelles priorités. Ainsi, outre la lutte contre la pauvreté, les intérêts de l'économie et ceux liés à la politique migratoire et sécuritaire de la Suisse devront être davantage pris en considération lors du choix des pays et des programmes. «En vertu de son économie ouverte et très mondialisée, la Suisse dépend d'un

ordre international stable», explique le ministre des Affaires étrangères, Ignazio Cassis (PLR), à la «Revue Suisse». La Confédération a intérêt à ce que les principes de l'état de droit se renforcent dans les pays en voie de développement, d'une part pour la population locale, d'autre part parce que ces pays constituent de futurs marchés». Le conseiller fédéral poursuit en disant que la Suisse a intérêt «à s'attaquer aux causes de la migration irrégulière et forcée».

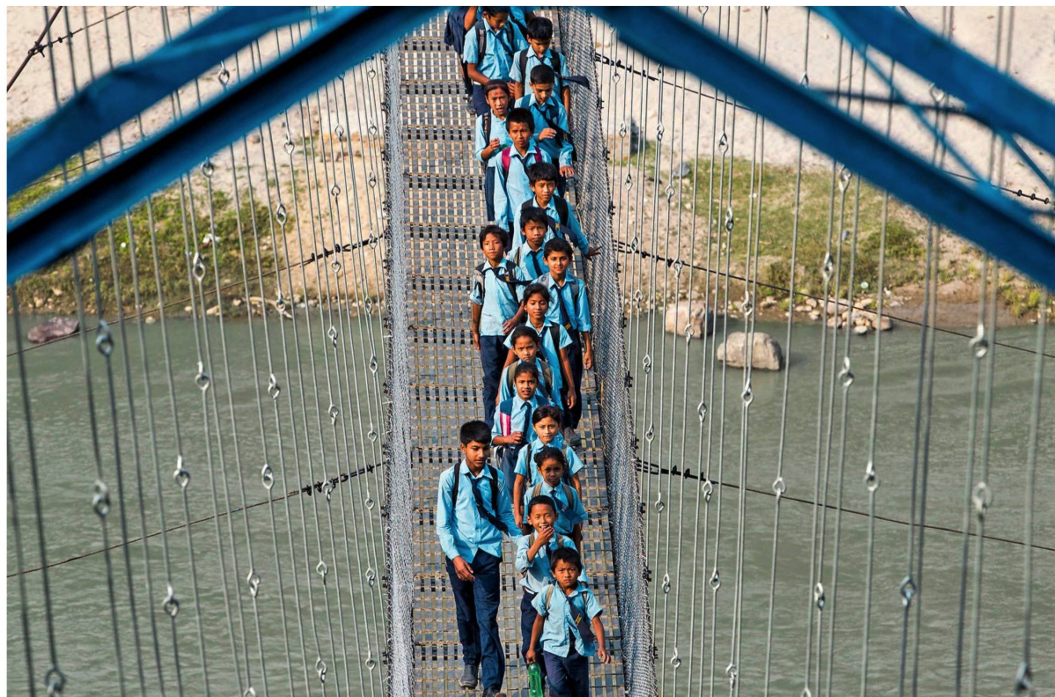
Concernant la politique migratoire, le Conseil fédéral veut cependant renoncer à faire dépendre l'aide au développement de la coopération d'un pays – par exemple pour le retour de réfugiés renvoyés – comme l'exige l'UDC. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ainsi que les œuvres d'entraide ont pris position contre cette conditionnalité. Au printemps 2019, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a insisté sur le fait que l'aide suisse au développement devait se focaliser sur les besoins des pays partenaires, et non se mettre au service de la lutte contre la migration irrégulière.

Retrait d'Amérique latine

L'OCDE trouve en revanche pertinent que la Suisse veuille limiter géographiquement son engagement. Le Conseil fédéral entend en effet concentrer l'aide bilatérale sur les régions les plus pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est, et réduire le nombre des pays prioritaires de 46 à 34. Il justifie l'abandon des pays d'Amérique latine par le fait qu'à l'exception de Haïti, ils ne font plus partie des plus pauvres. Un argument qui ne convainc pas les organisations caritatives: Mark Herkenrath, le directeur d'Alliance Sud, groupe de réflexion commun des six plus grandes œuvres d'entraide suisses (Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas, Caritas et Eper), relève que certains pays d'Amérique latine comme la Bolivie connaissent eux aussi de grandes inégalités sociales et des conflits. Par son engagement, la Suisse contribue au renforcement de la société civile et à la protection des droits humains sur ce continent. «Un retrait n'est acceptable que si les ressources ainsi libérées sont utilisées pour lutter contre la pauvreté, et non pour créer des partenariats avec le secteur privé», poursuit Mark Herkenrath. D'après lui, l'expérience montre que dans les États fragiles, la mobilisation de moyens privés est peu efficace.

Le rôle controversé du secteur privé

Ignazio Cassis veut toutefois renforcer le rôle du secteur privé, dont l'implication est indispensable dans la coopération au développement en raison de sa force d'innovation, de ses connaissances spécialisées, de ses canaux de distri-



Pont suspendu au Népal: de telles images rappellent les débuts de l'aide suisse au développement. Ces ponts suspendus – comme ici dans le district de Dhading – aident les enfants à se rendre à l'école et favorisent les échanges, le commerce et le développement.

Photo Narendra Shrestha, Helvetas

bution et de ses opportunités d'investissement». Du point de vue d'Alliance Sud, le secteur privé contribue au développement durable dans la mesure où il crée des emplois «décent» dans les pays en voie de développement, où il respecte les droits humains et l'environnement et ne pratique pas l'évasion fiscale.

Il est prévu que le Conseil fédéral arrête en février 2020 le message définitif sur la coopération internationale 2021–2024. Près de 250 organisations, partis politiques et associations ont pris part l'été dernier à la consultation sur les axes stratégiques de celle-ci, procédure jusqu'ici inédite. Bon nombre de voix se sont élevées pour critiquer des objectifs encore très flous.

80 centimes par jour et par habitant

Parallèlement à la stratégie, le Parlement devra se prononcer sur le crédit-cadre de la coopération internationale de ces quatre prochaines années. Un montant total de 11,37 milliards de francs est prévu, ce qui équivaut à environ 80 centimes par jour et par habitant. Une somme un peu plus élevée que les 11,11 milliards de francs engagés pour la période 2017–2020.

Toutefois, si l'on se réfère au revenu national brut (RNB), la Suisse ne dépensera pas plus pour la coopération. Les dépenses prévues atteignent environ 0,45 % du RNB. En 2011,

le Parlement avait chargé le Conseil fédéral d'élever cette part à 0,5 %. Toutefois, cet objectif n'a déjà pas été atteint pour la période actuelle.

L'an dernier, le CAD de l'OCDE a prié une nouvelle fois la Suisse de tenir sa promesse de 2011. Les œuvres d'entraide, qui plaident depuis des années pour une hausse des dépenses à 0,7 % du RNB, espèrent à présent que le nouveau Parlement corrigera le tir. Alliance Sud note que des pays comme la Suède, le Luxembourg, la Norvège, le Danemark et la Grande-Bretagne consacrent chaque année jusqu'à 1 % de leur RNB à la coopération au développement.

L'UDC, quant à elle, souhaite réduire radicalement ces dépenses: le parti estime que la Suisse consacre une part trop importante de ses recettes fiscales à l'aide au développement, et souhaite retrancher chaque année un milliard de francs de ce budget au profit de l'AVS. Une initiative populaire dans ce sens est en préparation. L'UDC ne consent à éviter des coupes que dans l'aide humanitaire en faveur des victimes de catastrophes comme les famines ou les tremblements de terre.

Documents relatifs à la consultation sur la coopération internationale 2021–2024 de la Suisse: [ogd/2024](https://www.suisse.ch/document/ogd/2024)

Faux billets, cherté du chocolat et fonte des glaciers

82

82 faux billets de 1000 francs ont été confisqués en Suisse en 2018. Soit moins que jamais. En 2000, on en retirait encore 17 654 de la circulation. L'Office fédéral de la police déclare que la grande qualité des billets suisses décourage les faussaires. Ceux-ci falsifient aujourd'hui davantage de pièces de cinq francs.

640

640 francs: c'est le prix d'une tablette de 80 grammes du chocolat le plus cher du monde. Il provient de la manufacture zurichoise «Attimo Chocolate», qui le confectionne avec du cacao grand cru, du safran de Mund (VS) et des cristaux d'oranges fraîches. Seules 50 tablettes de ce produit de luxe ont été fabriquées.

85

Ce n'est pas la faute du chocolat, mais de la mode du numérique: 85 enfants suisses sur 100 bougent trop peu. D'après l'Organisation mondiale de la santé, ils sont physiquement actifs moins d'une heure par jour. Ainsi, ce qu'on appelle le taux d'inactivité continue de progresser en Suisse chez les 11 à 17 ans.

10

On a tendance à l'oublier en hiver: sur ces cinq dernières années, les glaciers suisses ont perdu 10 % de leur volume. D'après les glaciologues suisses, la fonte s'est accélérée. Le glacier du Pizol (SG) a totalement disparu et a été symboliquement enterré par des alpinistes le 22 septembre 2019.

56

Si vous lisez ces articles, c'est que vous vous intéressez aux faits et à l'actualité. Des études de l'Université de Zurich montrent cependant que le nombre de personnes qui se désintéressent de l'actualité ou la rejettent activement augmente. 56 % des moins de 30 ans peuvent ainsi être considérés comme «sous-informés».